



CHRISTIAN GALLEY

# BUDGET 2010

Les économies prévues à l'école sont revues et corrigées. >>> **PAGE 3**



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738



## Vreni toujours au top

Sportive suisse du 20e siècle, l'ancienne championne Vreni Schneider se confie à l'approche des JO. >>> **PAGE 19**  
SP

Mardi 2 février 2010 • www.arcinfo.ch • N° 26 • CHF 2.50 / € 1.60

**NEUCHÂTEL**  
**Maison de naissance**



CHRISTIAN GALLEY

La première maison de naissance du canton ouvrira ses portes le 1er mars à Neuchâtel. Fondée par une sage-femme du Val-de-Ruz, elle se veut un centre autour de la femme et de la famille. >>> **PAGE 7**

**VAL-DE-RUZ**  
**La poste de Valangin fermée à fin février**



CHRISTIAN GALLEY

La Poste a décidé de fermer définitivement son office de Valangin à fin février. La commune ne cache pas sa déception. Comme solution de remplacement, elle a privilégié la mise en place d'un service à domicile. >>> **PAGE 11**

**AUTOMOBILES**  
**Garagiste condamné à rendre les enseignes**

Au motif de gains illicites, le Tribunal cantonal a condamné un garage neuchâtelois à verser 84 000 francs à l'importateur de la marque concernée. Les enseignes publicitaires doivent aussi disparaître du garage. >>> **PAGE 3**

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Un enclos cinq étoiles pour les deux loutres**



ARCHIVES GALLEY

La campagne de fonds pour offrir aux loutres un enclos tip-top au Bois du Petit-Château avait déjà permis de recueillir plus de 20 000 francs à fin décembre. Les travaux pourraient démarrer cet été. >>> **PAGE 10**

# L'Allemagne lorgne les données volées



KEYSTONE

**BERLIN** Le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, est prêt à payer 2,5 millions d'euros les données bancaires volées en Suisse. Hans-Rudolf Merz lui a fait savoir que Berne ne lui fournirait aucune assistance administrative. >>> **PAGE 21**

## MUSÉE MILITAIRE Plonk et Replonk à l'armée

La provocation ne lui fait pas peur. Conservatrice du Musée militaire de Colombier, Hélène Mock (photo) n'a pas hésité à solliciter Plonk et Replonk pour redynamiser le lieu. Le 1er avril, les deux artistes chauds-de-fonniers verniront une exposition décalée sur cette place d'armes. Capitaine à l'armée, cette anglaise d'origine remet le musée à sa place. >>> **PAGE 8**



CHRISTIAN GALLEY

## COLOMBIER Le référendum a abouti

Le référendum «Non au bradage du patrimoine communal», demandant que la vente de la parcelle en face du Cheval-Blanc à un promoteur privé soit soumise au vote du peuple, a récolté 716 signatures. Le comité référendaire,

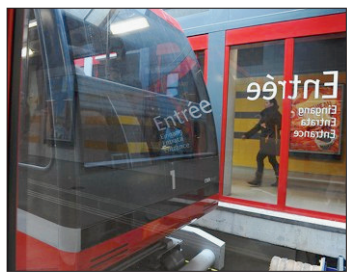
qui avait un mois pour réunir les 430 signatures nécessaires, a remis hier ces paraphes à l'administrateur de Colombier. Le projet de construction, un immeuble de neuf appartements, est soutenu par les autorités. >>> **PAGE 7**

## BRUCKNER L'amour et ses paradoxes



Plus on a de liberté et plus les choses se compliquent. Auteur du «Paradoxe amoureux», Pascal Bruckner met les sentiments à nu demain au Club 44, à La Chaux-de-Fonds. >>> **PAGE 13**





## NEUCHÂTEL

## Un crédit de 200 000 fr. pour le Fun'ambule

Le Conseil général de Neuchâtel a accepté hier soir à l'unanimité un crédit de 200 000 fr. pour la révision d'une des deux voitures du Fun'ambule. Mais les groupes politiques ont critiqué le manque de fiabilité de ce moyen de transport. Le Conseil communal a confirmé qu'il étudiait une vente de la ligne. /vgi

## L'entretien de la roselière du Landeron va commencer

Des travaux d'entretien de la roselière située au bord du lac, au Landeron, seront entrepris ces prochains jours. La fumée pourra occasionner des désagréments aux voisins. Le Conseil communal compte sur leur compréhension. /ré

## NEUCHÂTEL

# La première maison de naissance du canton ouvre ses portes en mars

La première maison de naissance du canton ouvrira ses portes à Neuchâtel le 1er mars. Baptisé Tilia et dirigé par une sage-femme indépendante du Val-de-Ruz, l'établissement se veut un véritable centre autour de la femme et de la famille.

NICOLAS HEINIGER

Accoucher dans un cadre familial mais pourtant professionnel, ce sera possible à Neuchâtel dès le 1er mars, date de l'ouverture de la première maison de naissance du canton. Après plusieurs mois de recherches (notre édition du 16 janvier 2009), Magali Ghezzi, sage-femme à Savagnier, a finalement trouvé le local idéal à la rue des Valangines 9. «L'endroit bénéficie d'une situation calme, proche de la forêt et avec vue sur le lac», s'enthousiasme la sage-femme. Et, plus important encore, à quelques minutes seulement de la maternité de Pourtalès.

Au départ, Magali Ghezzi projetait d'implanter Tilia à Boudevilliers. «Mais je n'ai rien trouvé». C'est en novembre dernier qu'on lui parle de la maison des Valangines, vide depuis l'été et à louer. «Tout est alors allé très vite». Grâce à une association de soutien dynamique, qui se charge des tâches administratives et de la collecte de fonds, le projet se précise rapidement.

L'immeuble des Valangines comporte deux niveaux. Au

rez-de-chaussée se trouvera la salle de naissance proprement dite. La salle comprendra un grand lit, dans lequel peuvent tenir ensemble la mère et le père. On y trouvera aussi une baignoire, installée par le mari plombier de Magali Ghezzi. Elle pourra servir soit à l'accouchement proprement dit, soit simplement «pour passer un moment dans l'eau». L'installation de l'engin n'a d'ailleurs pas été une mince affaire: «Mettre une baignoire dans un salon, c'est spécial!», rigole la sage-femme.

Le deuxième niveau abritera le cabinet de sages-femmes indépendantes ainsi que celui d'une infirmière spécialisée en drainage lymphatique et, sans doute, celui d'un ostéopathe. «J'aimerais faire de Tilia plus qu'un lieu d'accouchements, un véritable centre autour de la femme et de la famille», précise cette spécialiste de l'haptonomie, une technique consistant à créer des liens affectifs avec l'enfant à naître par le toucher.

Tilia n'étant pas médicalisé, un tri important sera effectué pendant la grossesse. «Nous ne prendrons pas une femme qui attend des jumeaux, qui a des antécédents de césarienne ou qui est diabétique», note Magali Ghezzi. La première naissance devrait survenir peu après l'ouverture. «Il s'agit d'une femme que je connais car je l'ai déjà suivie», précise Magali Ghezzi. «C'est une condition sine qua non dans ce type de démarche.» /NHE

[www.tilia-naissance.ch](http://www.tilia-naissance.ch)



MAGALI GHEZZI La sage-femme de Savagnier dirigera la maison de naissance Tilia.

(CHRISTIAN GALLEY)

«Mettre une baignoire dans un salon, c'est spécial»

Magali Ghezzi

## Le cas fribourgeois

Ouverte en 1999, la maison de naissance Le Petit Prince, à Givisiez, près de Fribourg, accueille une septantaine de femmes par année. Le lieu attire des familles de tous horizons: «Il n'existe pas de profil type des familles qui viennent chez nous», affirme Anne-Marie Mettraux, cofondatrice et codirectrice du Petit Prince.

Selon les statistiques publiées par l'établissement, environ une femme sur dix qui y entre accouchera finalement à l'hôpital. «Nous organisons un transfert lorsqu'une césarienne ou un accouchement par instruments, forceps ou ventouse, est nécessaire», explique Anne-Marie Mettraux. Qui affirme qu'aucune parturiente n'a jamais demandé son transfert pour obtenir une péridurale en raison d'une douleur trop forte. «Nous pratiquons l'haptonomie, et l'accompagnement humain que nous offrons rend le recours à une péridurale inutile, sauf complication». /nhe

## Frais bientôt remboursés

Un accouchement en maison de naissance est moins onéreux qu'à l'hôpital mais revient généralement plus cher à la famille. «Contrairement aux frais de sage-femme, les frais d'infrastructure en maison de naissance ne sont actuellement pas pris en charge par l'assurance maladie de base», explique Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats genevoise et présidente de la Fédération suisse des sages-femmes. A la maison de naissance Tilia, ils s'élèveront à 600 francs.

Toutefois, dès la prochaine révision de la LaMal, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2012, ces frais d'infrastructure seront intégrés dans l'assurance de base. «Peut-être avant, si nous parvenons à trouver un accord avec les assureurs», note Liliane Maury Pasquier, qui précise que des discussions sont en cours. En attendant, certaines caisses-maladie proposent des assurances complémentaires qui couvrent tout ou partie de ces frais d'infrastructures. /nhe

## COLOMBIER

# 700 signatures «contre le bradage de terrains»

Le référendum intitulé «Non au bradage du patrimoine communal», qui demande que la vente de la parcelle communale en face du Cheval-Blanc à un promoteur privé soit soumise au vote du peuple, a récolté 716 signatures. Le comité référendaire a remis ces paraphes hier matin à l'administrateur de Colombier.

«La campagne de signatures s'est déroulée de manière extrêmement satisfaisante», a déclaré Pierre Ingold, membre du comité référendaire. «Beaucoup de gens ont signé car ils se rendent compte que Colombier s'est peut-être trop construit», a ajouté Mauro Vida.

Le comité avait un mois pour récolter les 430 signatures nécessaires à la validation du référendum (10% du corps électo-



RÉFÉRENDUM Le comité a remis hier ses 716 paraphes. Le peuple devrait voter sur la vente controversée du terrain communal.

(CHRISTIAN GALLEY)

ral). Les paraphes seront contrôlés, puis le Conseil communal fixera la date de la votation

populaire.

Hier, les référendaires ont annoncé qu'ils mèneront une

campagne active pour éviter que la vente de la parcelle communale, validée le 17 décembre par le Conseil général, ait lieu.

Leurs arguments: «Il n'est pas admissible de vendre ce terrain sans plus-value sociale!», par exemple la garantie qu'une crèche ou des appartements protégés seront construits dans le nouvel immeuble.

De plus, les référendaires s'opposent à la création, par la commune, d'un parking souterrain sous le jardin public (nos éditions du 17 et 19 décembre, 7 et 12 janvier). «La commune peut-elle se payer ce luxe?»

Le comité référendaire s'inquiète de la sauvegarde «indispensable» d'espaces verts au centre du village. «L'habitation s'est fortement densifiée ces dix dernières années. Et avec 20

centimètres de terre végétale au-dessus du parking, qu'est-ce qui pousserait dans ce jardin public?», s'interroge Mauro Vida.

Les membres du comité référendaire, pour la plupart affiliés au Parti socialiste, espèrent obtenir le soutien de la section locale du PS. La section se prononcera le 10 février sur ce sujet.

Pour rappel, le propriétaire du bâtiment du Cheval-Blanc souhaite construire un immeuble de neuf appartements et un parking souterrain en réunissant le terrain communal à une parcelle qui lui appartient.

Le Conseil communal au complet et la majorité des conseillers généraux soutiennent le projet.

VIRGINIE GIROUD

## En bref

### ■ NATURE Raquettes à neige avec bébé en écharpe

Après des balades de nordic walking avec des bébés portés en écharpe, Sandrine Veaute Rey met sur pied des promenades en raquettes à neige. Comme indiqué dans notre édition de vendredi, elles auront bien lieu – en cas de météo favorable – demain et le 10 février de 14h à 16 heures au départ de La Vue-des-Alpes. Mais le numéro de l'organisatrice est le 078 854 74 49 (et non 079 comme indiqué par erreur dans notre précédente édition). /ré

### ■ CORNAUX-CRESSIER La bonne heure pour le service bénévole

Le service bénévole aide notamment les personnes à mobilité réduite. Les habitants de Cornaux et de Cressier peuvent faire appel aux membres de ce service en téléphonant du lundi au vendredi, aux heures des repas, au 079 822 71 06. /ré